

N° 561 mars 2017

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org



PCA Poissy :

An aerial photograph of a large industrial complex, identified as PCA Poissy. The facility consists of several large, interconnected buildings with grey roofs and numerous windows. A large parking lot filled with cars is visible in the foreground. The surrounding area includes green spaces and roads.

rester au sommet



Alors que les salariés de PCA Poissy s'apprêtent à voter pour leurs élections professionnelles, FO Métallurgie revient sur une campagne de terrain efficace qui a mobilisé les équipes FO durant plusieurs semaines.

A side-profile photograph of a red Volvo SUV, likely a Volvo XC90, shown from a low angle. The car is positioned in the lower half of the page, partially overlapping the main headline. The license plate reads 'DR 069 IC'.

BGI - p.8
FO met la pression

Groupe Cadres - p.14
L'esprit de conquête

FO Jeunes - p. 16
Faire bouger le syndicalisme

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,76 euros

SMIC brut mensuel : 1480,27 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 269 euros par mois

(pour l'année 2017 : 39 228 euros)

Coût de la vie :

-0,2 % en janvier (-0,4 % hors tabac);

+1,3 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,4 % hors tabac).

Chômeurs : 3 467 900

(catégorie A, publiés le 24 février 2017)

Indice de référence des loyers :

125,50 (4^{ème} trimestre 2016).

Taux d'intérêt (23 février) :

-0,36 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

PCA Poissy : rester au sommet 4-7

6 Actualité sociale

BGI : FO met la pression 8

L'urgence d'un plan industriel pour sauver TIM ! 8

Etilam : FO refuse la fermeture 9

Freudenberg FJE : grève sur les salaires 9

Benteler : conflit express 10

10 Actualité syndicale

L'USM du Rhône confirme son dynamisme 10

Groupe Cadres : l'esprit de conquête 14

PSA Metz - Trémery : agir pour l'avenir 15

Coordination Delphi : passage de relais 15

Journée FO Jeunes : faire bouger le syndicalisme 16

Equipementiers aéronautiques : première coordination 17

Opération développement dans le Nord 17

Comité de coordination PSA : les NAO en question 18

Coordination Faurecia : des augmentations pour tous 18

Réunions des USM : le tour de France se poursuit 19

ARS - Nedey Automobiles : FO tient la route 20

Coordination SCC - SCA : du travail en perspective 20

21 Vos droits

Les congés spécifiques 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Nous sommes à quelques semaines de l'élection présidentielle et nous ne connaissons malheureusement pas tous les programmes des candidats, notamment leurs intentions pour l'industrie, dont ils ne parlent pas pour le moment. Nous avons juste entendu certaines propositions sur d'éventuels allègements de charges pour les entreprises, avec de surcroît une remise en cause des 35 h. Si la question de l'industrie se résume à ces simples propositions, l'avenir de l'économie française risque de s'assombrir à nouveau.

Notre Livre Blanc, une arme pour défendre l'industrie

Dans le cadre de notre indépendance, notre organisation syndicale ne donnera pas de consigne de vote car dans une démocratie le vote appartient aux citoyen-ne-s. Par contre, il est de notre rôle de nous exprimer afin de faire connaître nos positions et revendications en faveur d'une industrie forte au service de l'humain et de l'emploi sur notre territoire. Et c'est ce que nous allons faire avec la publication de notre Livre Blanc intitulé « Acte IV - Pour la défense de l'industrie sur notre territoire », que nous allons adresser ce mois-ci aux candidats à l'élection présidentielle. Vous trouverez d'ailleurs, en page centrale du journal, une affiche informant les salarié-e-s de notre initiative.

Une initiative qui nous semble importante et nécessaire face au silence ahurissant des politiques et des candidats. Notre Livre Blanc s'inscrit dans la continuité de nos différentes publications et actions. En effet, depuis 2007, à chaque élection présidentielle, notre fédération publie un Livre Blanc pour la défense de l'industrie.

Avec cette nouvelle publication, nous attendons des candidats des réponses concrètes, avec un sursaut patriotique, et ce pour une réelle stratégie industrielle de long terme sur notre territoire, ne subissant pas, au gré du temps et des différentes alternances, les aléas politiques. La désindustrialisation et la destruction des emplois doivent les inciter à repenser l'industrie et à réfléchir aux moyens de

promouvoir une industrie qui ne s'autodétruit pas en fonction des choix de certains chefs d'entreprise ou des décisions politiques de l'Etat français qui nuisent à nos fleurons industriels et secteurs industriels ainsi qu'à l'emploi sur notre territoire. Le bradage de l'industrie, de ses technologies, de ses brevets et savoir-faire doit s'arrêter. La liste serait trop longue à énumérer, mais nous pensons plus particulièrement à Pechiney, Alstom, Areva, STX, ArcelorMittal, etc.

Notre Livre Blanc sera disponible sur le site internet de la Fédération. Il comprend trois parties : la première tient compte du contexte de ces cinq dernières années, avec nos analyses et un bilan sur les décisions prises par les gouvernements et les revendications portées par FO Métaux qui ont été concrétisées. La deuxième porte sur l'utilité des corps intermédiaires et le dialogue social, tant décriés par certains politiques ou candidats. La troisième fait part de nos propositions et de nos revendications non abouties à ce jour, mais que nous développons et complétons au regard de l'actualité et des évolutions industrielles, avec également de nouvelles revendications pour l'avenir de l'industrie.

Ce sont au total 26 revendications, dont une capitale pour le devenir de l'industrie française, à savoir un CSIF (Comité Stratégique Industriel France) pour un Etat stratège en faveur des intérêts et de la défense de l'industrie française en lien avec les élus et acteurs des territoires, les capitaines de l'industrie française, les organisations syndicales et patronales et le CNI. Et avec l'objectif de s'orienter vers une industrie plus forte sur notre territoire et pour un CE-RIESSIT : Croissance, Economie, Recherche, Investissements, Emploi, Salaires, Salariés, Industrie, Territoire.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP : 0220s07170

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

PCA Poissy : rester au sommet

Plus que quelques jours avant les élections professionnelles sur le site PCA de Poissy (Yvelines). L'équipe FO, majoritaire avec un impressionnant score de 44 %, déploie toute son énergie et, avec les moyens mis à disposition par la Fédération, mène efficacement une campagne de grande ampleur pour rappeler aux salariés tout ce que notre organisation fait pour eux et pour l'industrie, les convainquant jour après jour que le seul vote qui vaille, c'est le vote FO !

Le 16 mars sera une date importante pour l'ensemble des salariés du site PCA de Poissy. Ce jour-là, ils voteront pour leurs élections professionnelles et choisiront l'organisation syndicale à laquelle ils font confiance pour les défendre et les représenter. Il y a quatre ans, une écrasante majorité d'entre eux avait désigné FO, et à examiner ces quatre années écoulées, il n'y a pas de doute : ils ont eu raison. Aujourd'hui, l'équipe FO qui a repris le flambeau après le départ en

retraite de Mariano Herrantz et Michel Prost, figures historiques de notre organisation à Poissy, peut sans fausse modestie affirmer qu'elle n'a pas déméritée et arpente depuis janvier le terrain au contact des salariés. Ce travail de terrain, c'est d'ailleurs le quotidien des métallos FO de Poissy et les nombreuses réalisations à mettre au crédit de notre organisation le montrent bien.

Une campagne concrète

Alors que le site s'apprête à traverser une période difficile en attendant l'arrivée d'un nouveau véhicule répondant pour l'instant au nom de code D34, les incertitudes sur l'activité et les volumes font craindre à beaucoup de salariés le recours au chômage partiel. Pour les métallos FO, c'est aussi l'occasion de rappeler qu'entre le Nouveau Contrat Social (NCS) signé en 2013, et qui a permis d'éviter le pire, et le NEC (Nouvel Elan pour la Croissance) qui lui a succédé en 2016, FO a su négocier et signer des accords qui apportent des garanties aux salariés, permettent notamment la modulation et évitent les pertes de salaire sur les journées non travaillées. « FO a toujours été proactif chez PCA, explique le secrétaire fédéral Laurent Smolnik, et ce que nous obtenons à l'échelle du groupe bénéficie à l'ensemble des sites et de leurs salariés. » Une réalité que l'équipe syndicale FO PCA Poissy n'a pas manqué de souligner au fil de la campagne. Plus largement, l'ensemble de la démarche montre aussi que notre organisation agit tous azimuts et ne s'en laisse pas compter, allant même jusqu'à souhaiter à sa façon la bienvenue au nouveau directeur du site en lui rappelant qu'ici, c'est la méthode FO, autrement dit le dialogue social, qui prévaut...

Chez FO, on sait que chaque euro compte...

Alors, avec le CE, on s'efforce de donner un coup de pouce à votre pouvoir d'achat et à votre qualité de vie au travers de prestations compétitives et conformes à vos attentes.



CHÈQUES VACANCES - CESU PAPIER OU ÉLECTRONIQUE - HÔTELLERIE DE PLEIN AIR - VACANCES ENFANTS - COUPONS SPORT - MARKET EXPRESS -(RÉDUCTIONS DIVERSES, SPEED PARK À PRIX PRÉFÉRENTIELS, MÉDIATHÈQUE...) - CHÈQUES KADÉOS - CARTES CADEAU IKÉA, AUCHAN, LECLERC, CARREFOUR - CHÈQUES CADEAU TIR GROUPÉ, DARTY - 5% DE REMISE SUR INTERNET (FNAC, VENTE PRIVÉE, ZALANDO...) - RÉDUCTIONS PSG - CADEAUX MARIAGE, NAISSANCE, DÉPART À LA RETRAITE, FÊTE DES MÈRES, RENTRÉE SCOLAIRE, NOËL - VOYAGES ORGANISÉS À PRIX RÉDUIT - WONDER BOX - CONSEILLER FISCAL - PLATEFORME JURIDIQUE - LOCATION DE VÉHICULE...

FO, GESTIONNAIRE D'UN CE QUI PROFITE VRAIMENT À TOUS !

COMBATIFS, CONSTRUCTIFS, EFFICACES

FO PCA Poissy

FO a fait le choix d'une campagne orientée autour de questions concrètes.

Le CE : au-delà du travail

Chez FO, on pense que tout le monde doit pouvoir profiter des vacances...

Alors, avec le CE, on multiplie les formules pour que chacun puisse partir comme il le souhaite.
En 2016 la plupart des salariés du site ont opté pour au moins l'une des offres :

chèques vacances pour partir où vous voulez quand vous voulez,

voyages organisés pour des prix imbattables et zéro soucis,

camping Sandaya pour des séjours week-end ou à la semaine,

vacances familles sur catalogue...



FO, GESTIONNAIRE D'UN CE QUI PROFITE VRAIMENT A TOUS !

COMBATIFS, CONSTRUCTIFS, EFFICACES

FO
PCA
Poissy

Une gestion du CE animée par une philosophie militante.

CE ne se résume pas à proposer que des bons plans sur les places de concert ou des cadeaux de Noël pour les enfants. Nous sommes un acteur de la vie sociale de l'entreprise au service des salariés. A ce titre, nous concevons et mettons en œuvre des outils et des stratégies pour prendre en compte leur situation et leur offrir plus. » Au-delà de l'action syndicale, FO considère qu'il est de sa responsabilité de syndicat majoritaire d'aider et d'accompagner les salariés également hors de la vie professionnelle. Un ar-

Chez FO, on pense aussi à votre temps libre

Alors, avec le CE, on vous propose des prix avantageux pour toutes sortes de loisirs : cinéma, piscine, parc Disney, Center Parcs...



BILLETTERIE
Plus de 10 000
billets de cinéma
pour les salariés de
Poissy en 2016

FO, GESTIONNAIRE D'UN CE QUI PROFITE VRAIMENT A TOUS !

COMBATIFS, CONSTRUCTIFS, EFFICACES

FO
PCA
Poissy

Être avant tout au service des salariés

FO sur le site PCA Poissy, c'est aussi un Comité d'Entreprise particulièrement dynamique qui prend en compte les difficultés et les besoins des salariés dans l'optique de leur proposer une offre riche donnant toujours la priorité au soutien de leur pouvoir d'achat. Outre les multiples activités sportives et culturelles pour toute la famille, le CE a mis en place des dispositifs spécifiques, comme le plan épargne vacances qui permet aux salariés de recevoir des chèques vacances avec une participation plus importante du CE pour les plus modestes, et qui est plébiscité par les salariés. Outre le magazine du CE « TUP – tout un programme », les salariés peuvent aussi utiliser l'application pour smartphone lancée par l'équipe FO. Comme l'explique Nicolas Laget, secrétaire du CE PCA Poissy, « notre conception du

gument auquel ils sont sensibles et que notre organisation n'a pas manqué de rappeler durant cette campagne. FO a également pu souligner que, malgré un budget en baisse lié à l'évolution des effectifs sur le site, notre organisation avait tout fait, et avec succès, pour maintenir un niveau de prestation optimum pour tous.

Des outils de communication innovants

L'équipe FO PCA Poissy a mis en place un impressionnant dispositif de campagne lui permettant d'informer de la manière la plus complète l'ensemble des salariés.

Pour cette campagne, l'équipe FO PCA Poissy, avec le soutien de notre Fédération, a valorisé ses outils de communication existants et en a mis de nouveaux au point pour toucher l'ensemble des salariés du site. Avec « La lettre des TAM et des Cadres », FO a pu revenir en détail sur ses actions au service de ces catégories de salariés, exposer plus clairement ses positions et ses revendications, mais aussi se positionner comme source d'informations majeure pour des salariés qui se sentent souvent isolés et mal renseignés sur leurs droits. Avec « La lettre de FO Poissy », l'équipe a régulièrement fait connaître ses positions et revendications sur des sujets d'actualité, comme le

handicap au travail ou encore le revenu universel, mais également proposer des dossiers très étayés et de nombreux

témoignages de salariés de tous les services et secteur du site. Pour compléter ces supports qui sont le reflet de la population présente sur Poissy et qui contribuent à l'élaboration d'une réflexion commune sur les sujets les plus importants pour son avenir, les métallos FO ont aussi réalisé une vidéo disponible sur

Facebook. Enfin, il ne faut pas oublier les supports unitaires qui tombent au rythme de deux à trois chaque semaine. Côté pile, un tract développant un argumentaire sur des thématiques soigneusement sélectionnées : négociations salariales, droit à la déconnexion, environnement de travail, congés seniors, intéressement, CHSCT, cadres, etc. Analyses, positions, propositions et revendications constituent la trame de chaque document. Côté face, une affiche percutante autour de la thématique principale du document. « L'ensemble du dispositif a vocation, dans le prolongement de ce que les métallos FO font au quotidien, d'être réactif et de fournir de l'information quasiment en temps réel, comme cela a été le cas sur les négociations salariales », résume le secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Avec de tels outils de campagne, FO valorise non seulement son ac-

La lettre FO des TAM et des Cadres

EN DEUX MOTS

« TAM, CADRES, NOUS MÉRITONS VOTRE CONFIANCE ! »

« FO syndicat toutes catégories », est-ce à dire que pour FO il n'y a pas de spécificité cadres ?

In fact, c'est presque le contraire : il faut voir dans cette expression le pragmatisme et la modernité d'un double constat :

- à l'heure du travail par projet et du mode collaboratif, pour négocier efficacement avec les directeurs, il faut représenter toutes les catégories de personnel et donc connaître les interactions qui existent entre elles, un syndicat qui totalise 100 % cadres sur 100 % les métiers ne peut y parvenir ;
- inversement, pour bien représenter et défendre chacune d'elles dans le cadre global, il faut être auver de ses particularités et de ses différences.

La loi 1130 permet d'ailleurs l'exemple même d'un texte unique qui concerne en principe tout le monde mais concerne aussi certaines dispositions concernant surtout les TAM et Cadres. À texte unique, syndicat polyvalent : notre organisation est à pied d'œuvre pour en négocier les conditions d'application en défendant les intérêts collectifs (comme la modification des modes de fonctionnement, des projets), mais aussi les intérêts plus spécifiques (comme le droit à la déconnexion).

Marc Boulland

FO PCA Poissy

FO, le syndicat toutes catégories

fo-psapoissy.fr

S'adresser à tous les salariés

La lettre de FO Poissy

L'INTÉRESSEMENT, UN COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION ESSENTIEL

Les négociations Annuelles Obligatoires (AO) ont démarré le 24 janvier dernier. On y fait en priorité le point sur un ensemble de thèmes définis par la loi. Dans la pratique, on y négocie surtout la revalorisation annuelle des salaires. Syndicat représentatif à Poissy en date de la loi, FO pour notamment un rôle prépondérant dans les négociations. Mais FO même aussi un autre rôle important pour le groupe d'achat des salariés, à savoir : l'intéressement et d'intéressement qui fait régulièrement l'objet d'achats, à négocier avec l'employeur.

Plus simple, en fonction des résultats de l'entreprise, les salariés reçoivent une somme en plus de leur salaire et proportionnelle à celui-ci. Il est très intéressant que le traitement soit dégressif, comme cela a été le cas en 2010 au titre de l'exercice 2009 : 4,1% en moyenne. Mais quand la conjoncture se redresse, cela peut représenter un vrai plus pour le pouvoir d'achat, comme avec l'intéressement versé en 2015 au titre de l'exercice 2014 : 1 138 € en moyenne (intéressement, participation, complément).

Trabim Ait Athmane Secrétaire adjoint FO PCA Poissy

FO PCA Poissy

FO VOUS DIT TOUT SUR LES COMPTEURS ! (pages suivantes)

FO, la défense efficace de vos intérêts

fo-psapoissy.fr

Des supports d'information complets.



4 ANS DE BILAN FO : UNE GESTION RIGoureuse AU SERVICE DES BONNES PRIORITÉS, POUR DES PRESTATIONS COMPÉTITIVES !

1^{er} syndicat de PSA Poissy, FO a en charge la gestion du CE depuis de nombreuses années. Ses représentants s'y investissent pleinement, en cohérence avec leurs valeurs d'indépendance et d'efficacité dans la défense de l'intérêt général.

Puisque les campagnes électorales ressemblent trop souvent à une liste de promesses sans lendemain, nous sommes fiers d'affirmer que notre CE et les mises en œuvre de nos décisions sont proches et contrôlés sur vos services. Notre bilan correspond à nos engagements, avec un équilibre entre investissements et valeurs sûres, comme par exemple :

- **Le gîte unique** : un regroupement de l'ensemble des services du CE dans un même lieu, plus pratique pour tous.
- **L'après-midi unique** : les ludo et les bons plans CE en ligne ainsi que notre téléphone au service de tous.
- **Le soutien de vos achats** : Chèques Vacances - Fines papier au électronique - Intégration de Plans de Vacances Enfants - Équipements Sport - Market Experts - Christiano Barrière, Speed Park à prix professionnels, Handballistique, J... Chèques Rabais - Cartes Ludoval Béty, Auchan, Lidl, Carrefour - Chèques Caducos de Grand, Sarty - Billets d'entrée à 20% - 5% de remise sur Internet (Prest, Vente Privée, Zalando...) - Bénéficiaires Psg - Caducos Manager, Nouveaux, Départ à La Strada, Fête Des Mères, Bénéficiaires, Noël - Services Organisés A Prix Réduit - Wonder Box - Cassebon Froid - Pluiesonne paritaire - Location de Villégiature.

Pour l'avenir, les défis ne manquent pas, comme un espace sportif et culturel au sein du site de production !

Faites confiance à une équipe qui a fait ses preuves !

FO PCA Poissy
COMBATIFS, CONSTRUCTIFS, EFFICACES



Un CE bien géré qui profite vraiment à tous ça ne s'improvise pas !

FO, 1^{er} syndicat de Poissy, 1^{er} syndicat du Groupe
La défense efficace de vos intérêts

FO PCA Poissy
COMBATIFS, CONSTRUCTIFS, EFFICACES

Des tracts qui sont autant d'affiches pour des messages forts.

tion, ses engagements et ses réalisations, mais peut aussi montrer, si besoin était, qu'aucun sujet n'échappe à sa vigilance.

Notre organisation est la seule à en faire autant pour les salariés, et ces derniers le mesurent chaque jour.

Une équipe dynamique

Une organisation syndicale n'est rien sans ses militantes et militants. Sur le site PCA Poissy, ils sont plusieurs centaines à avoir rejoints les rangs de FO, et ils sont encore plus nombreux à se féliciter d'avoir placé leur confiance dans notre organisation. L'intervention de FO, ses propositions et sa force de persuasion ont été déterminantes quand il a fallu éviter le naufrage du groupe. Cette énergie, celles et ceux qui animent l'équipe syndicale FO PCA Poissy tous les jours n'en manquent pas. Ils l'ont démontré plus de fois qu'il ne serait possible de compter. Les salariés connaissent leurs visages et le savent bien. Demain, au service de tous les salariés, ils continueront inlassablement. Le 16 mars, pour être bien représenté et défendu, il n'y a qu'un seul choix : FO !

L'équipe syndicale FO PCA Poissy, ce sont des femmes et des hommes investis dans la vie de leur site, convaincus de la nécessité de défendre l'industrie et les salariés, déterminés à agir, à proposer, à négocier et à faire tout ce qu'il faut pour que personne ne soit laissé sur le bord de la route.



NOS 20 PROPOSITIONS POUR RESTAURER LE CLIMAT SOCIAL

- 1 Réduire de 50 % les affichages
- 2 Fixer des règles sur les horaires et la durée des réunions
- 3 Rétablir un climat de confiance
- 4 Mettre en place une note de climat social sur les sites
- 5 Développer la reconnaissance des salariés
- 6 Pallier au manque récurrent de personnel
- 7 Distribuer une prime d'intéressement de 2000 € minimum
- 8 Renforcer le respect mutuel
- 9 Développer la politique salariale
- 10 Effectuer des embauches en CDI
- 11 Arrêter les incitations au départ
- 12 Redonner l'esprit d'équipe et la convivialité
- 13 Satisfaire 100 % des salariés sur le positionnement des congés d'été
- 14 Développer la co-construction
- 15 Arrêter les sanctions obscures
- 16 Arrêter les externalisations et relocaliser
- 17 Augmenter les avantages VPP
- 18 Améliorer la communication
- 19 Mettre le métier de RV au cœur de l'équipe de production
- 20 Revivifier la grille SCOOP

FO PCA Poissy

Une force de propositions

BGI : FO met la pression



Après avoir lancé un mouvement assez suivi, FO a réussi à ramener la direction de BGI à la table de négociations. Au cœur du conflit : des conditions de travail d'un autre temps que refuse notre organisation.

Si notre organisation fait du dialogue et de la concertation sa méthode de travail privilégiée, il arrive qu'il faille montrer les muscles pour se faire entendre. C'est ce qui vient de se passer chez BGI, entreprise du Jura spécialisée dans l'outillage à main et comptant 170 salariés. Les affaires de BGI se portent bien, l'activité a augmenté de 15 % depuis le début de l'année et, de l'aveu même de la direction, cela se traduit par « une grosse charge de travail et des heures supplémentaires ». Pour l'équipe syndicale FO, récemment implantée sur le site et réunie autour de son secrétaire de syndicat et représentant syndical Manuel Joaquim, la réalité est un peu différente. Un management de fer, des salariés qui subissent une pression écrasante, un fort recours à l'intérim, sans oublier des organisations

syndicales mises sur la touche et des réunions à sens unique comme ersatz de dialogue social ; voilà le quotidien de BGI.

Voilà pourquoi, à l'appel de notre organisation et avec le soutien de notre Fédération, de l'USM du Jura et de son secrétaire Pascal Roserau, et en présence de Sébastien Vacher, les salariés ont observé une journée de grève le 10 février. Il s'agissait aussi, au-delà des conditions de travail, de soutenir des salariés menacés de licenciement. Et la démonstration de force a payé puisque la direction a accepté d'ouvrir de vraies négociations sur les conditions de travail. Si les discussions s'avèrent factices ou n'aboutissent à rien de concret, les métallos FO ont prévenu : ils n'hésiteront pas à se mobiliser à nouveau...

L'urgence d'un plan industriel pour sauver TIM !

Les 500 salariés de la société TIM à Bergues subissent actuellement l'absence d'investissements et de mise en place d'un réel plan industriel et organisationnel par le groupe allemand Fritzmeier. Pour notre organisation, celui-ci a véritablement gâché les opportunités de positionner sa filiale française de Bergues comme une entreprise compétitive sur le marché de la cabine d'engins de chantiers et agricoles, avec des clients phares comme Caterpillar, CNH, Terex, JCB, Bobcat ou encore Manitou.

Le manque de réaction, ou pire encore, l'absence de réponses aux sollicitations des représentants du personnel FO qui ont tiré régulièrement la sonnette d'alarme face à la perte de chiffre d'affaires progressive, -passant de 176 millions d'euros en 2012 à 125 millions en 2014, à une prévision pour 2017 de 50 millions- démontre le manque d'intérêt du groupe. En 2016, sa seule réaction fût de déclencher un PSE pour supprimer 123 emplois, sans aucune autre mesure pour inscrire TIM dans une logique industrielle avec un maintien de ses activités.

« Le groupe Fritzmeier et son PDG ont lâché leur filiale française, explique le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, en abandonnant la direction locale de TIM et ses 500 salariés. »

Depuis le lancement du PSE à l'été 2016, les représentants du personnel n'ont jamais pu rencontrer la direction du groupe et obtenir une véritable explication de sa stratégie, ni le lancement des investissements indispensables pour assurer la pérennité du site.

Désormais et depuis la mise en redressement judiciaire, la première des urgences est d'obtenir une réponse claire du groupe sur ses intentions et un financement permettant d'assurer la production des commandes actuelles qui représentent encore un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros. Il faut définir un plan adapté et réaliste pour assurer la pérennité de l'activité de TIM et maintenir les emplois.

Paul Ribeiro, via ses nombreuses rencontres avec l'équipe FO de TIM, majoritaire dans



l'entreprise, les a assurés ainsi que l'ensemble des salariés, du soutien de notre Fédération, qui mettra tout en oeuvre pour que les responsables politiques nationaux, régionaux et locaux ainsi que le groupe Fritzmeier assument leurs responsabilités et qu'une solution viable soit mise en oeuvre très rapidement afin que l'activité de TIM et les emplois qui en découlent ne soient pas purement et simplement détruits. Des contacts ont été pris avec le président de la Région des Hauts de France, la Fédération va également solliciter le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Etilam : FO refuse la fermeture



Depuis son rachat à ArcelorMittal par les Aciers Coste en 2013, Etilam serait à court d'argent. C'est du moins ce qu'a expliqué la direction aux organisations syndicales lors du CE du 10 février, dévoilant au passage deux options pour l'avenir : réduire de moitié les effectifs ou fermer le site. Un choix en trompe-l'œil pour FO puisque, l'entreprise n'ayant pas les moyens pour financer un PSE, il n'y aurait d'autre possibilité que la liquidation. Pour notre organisation, la situation est d'autant moins acceptable qu'elle résulte des nombreuses erreurs commises par la direction. « Les choix d'investissements n'ont pas été très judicieux, comme ces 5 millions d'euros pour un four inox qui n'est toujours pas opérationnel, explique Jean-Marc Petit, secrétaire du syndicat FO, et le rachat de Gorcy en 2014 a plus que plombé les comptes puisque nous avons dû renflouer ce site, qui a fini par fermer, à hauteur de 800 000 euros l'an dernier. Il a fallu payer le PSE et il y en aura pour 250 000 euros de plus si nous ne réalisons pas la dépollution du

site... » Sans oublier les 700 000 euros de dividendes versés au PDG en 2015 alors que l'entreprise perdait de l'argent.

L'amertume des salariés est immense, d'autant que le site pourrait être sauvé. Pour cela, il faudrait investir dans la modernisation des machines, et surtout obliger ArcelorMittal à respecter les termes du protocole de revente, qui précisait que le géant indien devait livrer à Saint-Dizier 80 % de sa matière première pendant les quatre années suivant la vente, ce qui n'a pas été fait. Face à cette situation, les métallos FO, soutenu par l'USM de la Haute-Marne et son secrétaire Hervé Guillemain, ont lancé un droit d'alerte et un cabinet d'expertise va réaliser un audit pour donner un aperçu plus précis de la situation. Ils continuent de redouter la fermeture, conscients de n'être qu'un intermédiaire et de ne pas fabriquer de produit fini, ce qui rend la reprise de l'entreprise plus compliquée. Alors que 70 salariés risquent de se retrouver sur le carreau, FO compte bien se battre pour sauver la situation.

La nouvelle a laissé l'ensemble des salariés KO. Le 10 février, ils ont appris que la direction hésitait entre deux options : fermer le site Etilam de Saint-Dizier ou réduire les effectifs de moitié. Un choix inacceptable pour les métallos FO, qui se mobilisent pour sauver leur entreprise.

Freudenberg FJE : grève pour les salaires

Les métallos FO de Freudenberg Joints Elastomères (FJE), à Langres dans la Haute-Marne, ont entamé un mouvement de grève le 13 février pour revendiquer des hausses de salaires à la hauteur des efforts fournis par les salariés. Ce n'est pas sans mal qu'ils ont réussi à obtenir satisfaction. Explications.

Quand les négociations salariales n'aboutissent pas malgré des revendications justes et responsables, les métallos FO n'hésitent pas à aller au bras de fer. C'est qui s'est passé chez Freudenberg Joints Elastomères (FJE), fabricant de joints d'étanchéité et de joints élastomères dans le secteur automobile situé à Langres. A l'appel de notre organisation, majoritaire sur le site, la quasi-totalité des 90 salariés se sont mis en grève le 13 février pour revendiquer principalement une hausse de salaire. Comme l'explique le délégué syndical Jean-Christophe Hayer, « l'entreprise engrange les bénéfices depuis plus de deux ans mais refuse de donner aux salariés la juste rétribution de leurs efforts. Pire, c'est la première fois en 17 ans que les propositions sont aussi basses ! » Après de longues négociations, entamées en décembre, FO n'a pas eu d'autre choix que d'aller à l'épreuve de force pour se faire respecter et obtenir des propositions salariales dignes de ce nom.

Rapidement, les salariés ont bloqué partiellement les entrées et sorties de l'usine, laissant néanmoins l'accès aux expéditions de matériel. Les rencontres avec la direction ont montré que cette dernière commençait à mesurer la détermination des métallos et à comprendre la nécessité d'aboutir à un compromis, mais ses propositions se sont révélées insuffisantes. Il aura fallu toute la détermination de FO pour parvenir à arracher des



augmentations allant de 30 à 50 euros selon les salariés ainsi que le rattrapage des jours de grève sous la forme d'heures supplémentaires. Le conflit aura été éprouvant pour Jean-Christophe Hayer, malgré le soutien de l'UD52 et de sa secrétaire Dominique Perchet, mais cela en valait la peine : « nous repartons encore plus fort et plusieurs salariés comptent bien nous rejoindre. »

Benteler : conflit express



En moins de 48 heures de grève à l'appel de FO, les salariés de l'usine de sous-traitance automobile Benteler Automotive de Migennes (Yonne) ont obtenu satisfaction. Ils toucheront un treizième mois en compensation de l'augmentation de leur temps de travail.

Il aura fallu aller au conflit mais les revendications des métallos FO de Benteler ont été entendues ! A l'origine du mouvement éclair qui a débuté le 15 février et s'est achevé par une victoire de FO le lendemain, le non-respect par la direction de ses engagements pris il y a un an dans le cadre d'un accord de performance économique signé par FO. En février 2016, les salariés avaient accepté de perdre trois jours de RTT et de travailler quinze minutes de plus chaque semaine, sans hausse de salaire. En contrepartie, la direction avait promis deux gros contrats avec Toyota et Volvo, assurant à l'usine un volume d'activité pour sept ou huit ans.

Mais en décembre dernier, les syndicats apprennent que seul le contrat avec Volvo est attribué au site de Migennes, celui avec Toyota bénéficiant à une usine en Allemagne. Face à ce qui ressemble à un marché de dupes, FO exige que les efforts consentis par les salariés soient récompensés par le versement d'un treizième mois, une revendica-

tion que notre organisation porte depuis des années. Le 15 février au matin, les salariés se mettent donc en grève à l'appel de FO. Sur ce site qui emploie 300 salariés et une centaine d'intérimaires, ils sont près de 170 à tenir le piquet de grève jour et nuit, en se relayant en équipes de 3x8. Le 16 février au soir, la direction cède. Les salariés percevront 300 euros de prime supplémentaire, qui s'ajouteront aux 1 480 euros déjà acquis au titre de 2017. A partir de 2018, cette prime sera convertie en treizième mois. Ils ont également obtenu un accord sur une participation des salariés aux bénéfices dès 2017. « C'est une belle victoire remportée en peu de temps, avec le soutien de notre Fédération, de l'UD et surtout des salariés, se félicite Abdel Nassour, délégué FO. Ils savent que nous avons eu raison. La preuve : nous enregistrons de nouvelles adhésions suite à cette grève. Mais nous regrettons d'avoir dû aller au rapport de force pour faire respecter notre signature... »

L'USM du Rhône confirme son dynamisme

Rassemblés autour de leur secrétaire Eric Devy et en présence des secrétaires fédéraux Nathalie Capart et Gérard Ciannarella, les métallos FO du Rhône se sont retrouvés le 19 janvier pour le congrès de leur USM. Les participants ont ainsi pu revenir sur le chemin parcouru depuis la restructuration de l'USM.

Trois ans après s'être réorganisée, l'USM du Rhône, désormais stabilisée autour de syndicats plus forts, a réuni son congrès le 19 janvier dernier afin de prendre acte du chemin parcouru et de renouveler son bureau. Après la présentation de son rapport d'activité, Eric Devy a fait un état des lieux des négociations et de l'activité de FO au sein des CPREFP. Il a également dévoilé les ambitions de l'USM pour les années à venir, à savoir muscler le service aux adhérents et mettre à profit l'offre de formation fédérale pour agir au service du développement syndical.

Gérard Ciannarella a pris la parole pour évoquer les outils de suivi que met en place notre Fédération sur les USM et a rappelé à tous sa disponibilité en tant que coordinateur national des USM. Après des débats sur le déroulement des trois dernières années, l'USM s'est fixée des objectifs de développement. Elle profitera notamment des services qui lui ont été proposés par Gérard Ciannarella pour structurer sa démarche.



Enfin, Nathalie Capart a détaillé le calendrier et le programme des réunions régionales des USM, dont la première se tiendra à Lille le 26 janvier. Elle a ensuite abordé les négociations menées par notre organisation autour de la refonte du dispositif conventionnel.



1^{ère} Bourse à l'emploi



**100 %
GRATUITE**

**100 %
AUTOMOBILE**

- Publiez ou consultez des offres d'emploi
- Recevez les candidatures par e-mail
- Postulez en ligne
- Consultez ou alimentez la CVthèque
- Créez des alertes e-mail

www.irp-auto.com

La Bourse à l'emploi IRP AUTO est dédiée aux professionnels de la branche des services de l'automobile. Elle propose des offres d'emploi, d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation pour l'ensemble des secteurs de l'automobile.



LIVRE BLANC

Pour la défense de l'industrie
sur notre territoire



FO METALLURGIE

Février 2017



FO Métaux s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle.

**[Des propositions concrètes pour
l'industrie sur notre territoire!]**

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



Groupe Cadres : l'esprit de conquête



Le groupe cadres FO Métaux s'est réuni à la Fédération le 7 février. Venus de tous les horizons de la métallurgie, les métallos FO étaient nombreux autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez et du secrétaire fédéral en charge des cadres Laurent Smolnik. Les deux responsables sont revenus sur les objectifs de notre organisation dans ce dossier et les moyens choisis pour les atteindre.

En France, près d'un actif sur cinq est un cadre, et dans la métallurgie la proportion peut atteindre près de 40% selon les secteurs. Il y a près de 4,7 millions de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'Hexagone. Ils étaient 2,5 millions en 1990 ! En parallèle, on assiste à une diminution des effectifs des 1^{ers} et 2^{èmes} collèges. Dans une étude de mars 2014, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) nous apprend que si l'emploi salarié dans l'industrie souffre durement depuis les années 2000, particulièrement depuis la crise de 2008, l'emploi cadre en revanche y connaît une progression régulière. L'innovation et le développement d'activités à plus forte valeur ajoutée sont les moteurs de cette tendance de fond. Pour défendre toujours plus efficacement l'industrie et les salariés, notre organisation se doit de suivre au plus près les évolutions de la population active. C'est donc naturellement qu'elle a érigé la syndicalisation des cadres parmi ses premières priorités. Mais pour y parvenir, elle doit faire face à plusieurs défis.

Le premier, c'est de tordre le cou aux idées reçues et aux

cours professionnels, polyvalence accrue, diversification des lieux et des temps, interpénétration avec la vie personnelle, obstacles à l'accès au travail pour les jeunes diplômés, difficulté à s'y maintenir pour les seniors...

Fortement isolés, ils ont besoin d'être défendus. D'autant que, contrairement à ce que laisse penser son image populaire, le cadre a tendance à se syndiquer davantage que les autres catégories de salariés. Mais trop souvent, quand ils pensent à un syndicat qui pourrait les aider, FO n'arrive pas en tête de liste. « Tant sur le fond que sur la forme, nous devons changer l'image que les cadres ont de FO, mais aussi l'image que FO a des cadres, a expliqué Laurent Smolnik en détaillant la nouvelle stratégie. Cette population va continuer de croître et nous devons être à ses côtés. » Pour cela, FO Métaux a adopté une nouvelle méthode qui sera mise en œuvre par un groupe de travail restreint sur les cadres (GTC), que pilotera Julien Le Pape, également coordinateur adjoint FO Safran, sous la houlette de Laurent Smolnik.

Ce groupe, avec l'aide d'experts, va mettre au point des outils et des documents qui seront ensuite mis à dis-

position des équipes syndicales pour les aider dans leurs efforts de syndicalisation des cadres. Ensuite, FO Métaux va mettre en place un groupe d'intervenants/militants qui se déplaceront dans les entreprises et iront au

contact des cadres pour leur parler de leurs problématiques spécifiques et de ce que FO peut faire pour eux. Enfin, des actions seront réalisées là où se trouvent les cadres. « C'est à partir d'un état des lieux à élaborer ensemble que nous affinerons notre stratégie de conquête et nos plans d'actions », a assuré Laurent Smolnik sans cacher qu'au-delà des images, c'est aussi un état d'esprit qu'il faut changer. Frédéric Homez est venu appuyer le propos par un développement sur les négociations en cours sur la refonte du dispositif conventionnel et sa dimension cadres, montrant ainsi qu'à tous les niveaux, de l'entreprise jusqu'aux négociations nationales, la défense des cadres comme des autres salariés n'est pas un vain mot pour notre organisation. Les 15 membres du GTC, eux, se retrouveront le 14 mars prochain pour poursuivre leurs travaux.

représentations erronées. Si, historiquement, les cadres ont longtemps constitué une courroie de transmission entre patron et salariés, ce rôle a largement évolué. Loin d'être les alliés ou les laquais de la direction, les cadres, avec l'individualisation des rémunérations, des conditions de travail et des objectifs, sont soumis à un statut dont les avantages compensent de moins en moins les inconvénients. S'ils sont nettement moins exposés au chômage que les autres actifs, leur durée du travail moyenne compte 7 heures de plus que les autres salariés. Leur salaire moyen a stagné en pouvoir d'achat depuis vingt ans. Si la pénibilité ne fait pas partie de leur quotidien, ils sont largement plus victimes du « burn-out » que les ouvriers. Les mutations qui impactent aujourd'hui les cadres préfigurent des évolutions qui touche le salariat : fragmentation du travail et des par-



PSA Metz - Trémery agir pour l'avenir



En 2011, le groupe PSA avait mis à l'étude le développement d'une boîte de vitesses automatique, mettant en concurrence ses sites de Metz et de Valenciennes. L'équipe syndicale FO PSA Metz s'était mobilisée en rencontrant des personnalités politiques de la Moselle pour leur demander un soutien politique financier. C'est finalement l'usine de Valenciennes qui avait été retenue mais PSA y avait renoncé pour cause de situation financière critique, préférant acheter des boîtes de vitesses au groupe japonais Aisin, afin de réduire les coûts. Aujourd'hui le monde automobile évolue, notamment avec l'arrivée annoncée de la voiture autonome, et près d'un véhicule sur deux sera équipé, à l'horizon 2022, d'une boîte de vitesses automatique.

PSA a donc décidé de rechercher un partenariat afin de fabriquer une nouvelle boîte de vitesses automatique. Comme elle l'avait fait déjà en 2011, l'équipe syndicale FO PSA Metz a interpellé toutes les personnalités du Grand Est depuis janvier dernier, découpage des régions oblige, car déjà la région Hauts de France s'est dit intéressée et prête à accueillir cette future boîte de vitesses, notamment par un soutien financier.

Maryvon Rion, secrétaire du syndicat FO PSA Metz, a sollicité Carlos Tavares, patron de PSA, lors de sa visite

du 16 janvier dernier sur le site de Metz, regroupé en pôle avec l'usine de PSA Trémery, distante d'une vingtaine de kilomètres et fabriquant des moteurs diesel. Il lui a présenté les atouts du pôle, sa compétitivité, ses nombreuses surfaces libres idéalement positionnées pour alimenter toutes les usines et surtout celles implantées à l'Est, les 10 millions d'euros de performance du pôle, ses salariés prêts à relever le défi. Il a aussi insisté sur la crise qu'allait subir le diesel et qui aurait des conséquences négatives sur l'emploi, avec de forts impacts sur le site de Trémery.

Membre titulaire au Comité Central d'Entreprise du groupe PSA, Maryvon Rion a demandé lors de la réunion CCE du 26 janvier 2017, que le prochain Comité Paritaire Stratégique de PSA soit saisi du dossier concernant le projet d'un partenariat pour la fabrication d'une boîte de vitesses automatique. Lors de la réunion du CCE, il a également demandé à la Direction Générale de répartir l'activité future de cette production entre ses deux usines de Metz et Valenciennes. En effet, celle-ci a su le faire pour le futur moteur électrique dont Trémery fabriquera les moteurs et Valenciennes les réducteurs. Notre organisation entend ainsi agir pour maintenir les emplois de demain.

Sur le pôle Metz-Trémery de PSA, les équipes syndicales FO se battent pour obtenir de nouveaux volumes d'activités ou de production en revendiquant l'attribution d'une boîte de vitesses automatique. Une question cruciale pour l'avenir des deux sites.

Coordination Delphi : passage de relais

Les métallos FO des différents sites de l'équipementier automobile Delphi se sont retrouvés à la Fédération le 1^{er} février pour leur coordination. Réunis autour du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, ils ont fait le point sur la situation du groupe et ont choisi leur nouveau délégué syndical central en la personne de Pascal Foubert.

Si les coordinations ont souvent vocation à permettre les échanges entre équipes syndicales pour arrêter des positions et revendications, elles sont également des lieux de partage d'informations. C'est principalement cet aspect qui a constitué le fil rouge de la coordination Delphi du 1^{er} février. Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et la déléguée fédérale Elisa Noyer ont notamment fait le point sur les lois Rebsamen et El Khomri, et plus globalement sur les nouvelles dispositions législatives et leur impact sur le syndicalisme et ses pratiques. « L'idée était de proposer une niveau très fin d'analyse, explique Laurent Smolnik, car ce sont là des éléments importants pour la formation des équipes syndicales, et qui participent de leur efficacité sur le terrain et dans les négociations. »

Après cette présentation très appréciée des métallos FO, un tour de table a permis de revenir sur la situation du groupe Delphi, qui est plutôt bonne, et celle de ses sites français, qui apparaît plus contrastée. Les participants ont également évoqué les actions menées par notre organisation. Enfin, ils se sont accordés pour choisir leur nouveau délégué syndical central. Ils ont au préalable remercié Christophe Lambert, qui s'est acquitté de sa



mission à ce poste avec dévouement et détermination, et qui a assuré les métallos qu'il continuerait d'être impliqué dans la vie de notre organisation. Puis ils ont désigné Pascal Foubert, du site de Blois, pour lui succéder. FO Delphi conserve donc son dynamisme et continuera de défendre l'industrie et les salariés.

Journée FO Jeunes : faire bouger le syndicalisme

La Confédération FO organisait le 26 janvier sa « Journée Jeunes » annuelle sur le thème "Le monde du travail évolue, construisons notre demain". Cette rencontre des jeunes syndicalistes FO s'articulait autour de trois tables-rondes et d'un débat. La déléguée fédérale Elisa Noyer y représentait FO Métaux, accompagnée de plusieurs métallos. Explications.

Le groupe jeunes FO poursuit sa montée en puissance, à en juger par le nombre toujours croissant de participants à la rencontre annuelle des jeunes syndicalistes FO. Ce 26 janvier, réunis autour de plusieurs secrétaires confédéraux et de Michaël Aouizerat, assistant confédéral au secteur développement et référent Jeunes, près de 230 militants et militantes ont pu longuement débattre sur des thématiques d'actualité reliant jeunesse, emploi et syndicalisme. Alors que le chômage des jeunes reste à des niveaux préoccupants et que 15 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, les échanges ont dans un premier temps porté sur l'insertion durable des jeunes dans le monde du travail. Après une présentation de ce que FO a négocié avec les pouvoirs publics et de ce qui a été mis en place en termes de politique de l'emploi, la question de l'apprentissage a été au centre de la première table ronde.

En effet, avec 64 % d'apprentis qui décrochent un CDI, ce dispositif a fait la preuve de son efficacité. A tel point que de nombreuses formations hautement qualifiées intègrent désormais ce statut dans leurs cursus, alors qu'il est en perte de vitesse dans les formations les moins qualifiées. Parmi les revendications de FO : plus



permis de conduire ou le logement. « Il y a un vrai travail syndical à effectuer auprès des nombreux jeunes inscrits en intérim », a fait remarquer Elisa Noyer, référente FO jeunes pour notre Fédération, soulignant cependant que, du fait de leur statut, il était difficile de les rencontrer.

Les participants se sont ensuite saisis de la question du mal-être au travail et des risques psycho-sociaux. Dans la détection et l'accompagnement des salariés en souffrance, les syndicats sont en première ligne et doivent être des interlocuteurs privilégiés. Savoir les orienter et agir à leurs côtés, mais aussi savoir passer le relais aux services compétents fait partie des actions que doivent mener les militants, mais figure aussi parmi les difficultés qu'ils rencontrent dans cette mission.

Faire découvrir FO

La dernière table ronde a été consacrée à l'engagement syndical et au rôle de la formation dans ce domaine. Le sociologue Yann Karela a montré qu'avant 35 ans, l'intérêt porté au syndicalisme restait trop faible, souvent du fait d'une sensation d'isolement mais aussi faute d'une véritable stabilité professionnelle. Mais comme le faisait remarquer Clara Poux, référente Jeune à l'union départementale FO de l'Aveyron, « cela s'arrange après le stage FO découverte lorsqu'ils y découvrent des jeunes qui leur ressemblent et qui sont, comme eux, isolés dans leur boîte ». Quelles sont les techniques pour faire adhérer et amener à choisir FO ? Une fois adhérent, comment devenir militant ? Comment armer les jeunes militants ? Autant de questions auxquelles la formation syndicale offre des réponses, qu'a détaillées le secrétaire confédéral en charge du secteur Frédéric Souillot. Après un débat avec la salle autour des évolutions du monde du travail, le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly a conclu les travaux en appelant les jeunes à « faire bouger le syndicalisme et à faire entendre leur voix. »



de soutien pour les apprentis, notamment par la révision des grilles de rémunérations, car ils sont encore trop souvent considérés comme des salariés de seconde zone, et la mise en place d'une vraie formation pour les tuteurs. Reste aussi à agir par des mesures d'accompagnement sur les freins à l'emploi que peuvent être le

Équipementiers aéronautiques : une première coordination

Si le secteur aéronautique affiche une belle santé, ses observateurs les plus attentifs savent bien que derrière les chiffres existe un monde à deux vitesses ; d'un côté les donneurs d'ordre, de l'autre les sous-traitants et équipementiers qui vivent sous la pression des premiers. Cette problématique, notre organisation l'a prise en compte depuis longtemps. Notre Fédération a donc organisé le 25 janvier la première coordination exclusivement consacrée aux problématiques spécifiques des sous-traitants et équipementiers aéronautiques autour de la secrétaire fédérale en charge de ces entreprises Nathalie Capart et du secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse. La réunion a permis de mettre en évidence la pression subie par ces équipementiers et ses causes : la montée en cadence des donneurs d'ordre d'une part, et la volonté de réduire les coûts. Résultat : les équipementiers aéronautiques sont aujourd'hui trop souvent contraints

d'organiser la délocalisation d'une partie de leurs activités dans les pays low-cost. La logique d'ensemble vient également impacter fortement les embauches, les salaires et les conditions de travail dans ces entreprises sous-traitantes des géants de l'aéronautique. La réunion a donc aussi permis d'explorer les moyens d'améliorer cette situation et de favoriser la maintien, voire la relocalisation, des productions sur le sol français. Les échanges ont également porté sur la question du développement, essentielle pour notre organisation, car c'est en pesant davantage dans le secteur que FO Métaux pourra continuer de défendre les salariés et l'industrie.



Les métallos FO des équipementiers aéronautiques se sont retrouvés en coordination à la Fédération le 25 janvier autour des secrétaires fédéraux Nathalie Capart et Philippe Fraysse. L'occasion de faire le point sur les problématiques spécifiques de ces entreprises à part dans le monde aéronautique.

Opération développement dans le Nord

Les militants et militantes FO de l'Union locale de Maubeuge, emmenés par leur secrétaire Patrick Golinval et son adjoint Alexandre Leleu, ainsi que par le secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, et de métallos FO de Renault Douai se sont donnés rendez-vous le 16 février devant l'usine MCA Maubeuge pour une distribution de tracts sur l'accord Performance du groupe Renault et du dernier numéro du journal Nord FO. Retour sur une belle opération de syndicalisation.

FO n'est plus présent sur MCA Maubeuge, entreprise automobile de plus de 2 000 salariés, depuis plusieurs années, et pour les métallos du Nord, il est impératif que notre organisation y retrouve sa représentativité. Ils se sont donc retrouvés devant l'entreprise le 16 février afin d'organiser une distribution de tracts et de journaux FO, mais surtout de se rapprocher des salariés. Ces derniers leur ont réservé un bon accueil, comme l'explique le secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, qui participait à l'opération : « Nous avons pu discuter avec de nombreux intérimaires mais également avec des salariés en contrat pro. Ils nous ont fait part de leurs inquiétudes pour leur avenir, car une fois les 18 mois d'intérim terminés ou quand la fin du contrat pro arrive, c'est malheureusement la sortie de l'entreprise pour eux... »



Pour FO, qui défend l'industrie et l'emploi en CDI, il faut plus que jamais défendre ces salariés et donc se mobiliser pour assurer la présence du syndicalisme réformiste sur ce site. Les métallos FO ont d'ores et déjà prévu d'organiser une nouvelle opération de distribution dans le courant du deuxième trimestre avec, en ligne de mire, les élections professionnelles chez MCA qui se dérouleront fin 2018.

COC PSA : les NAO en question



Les responsables syndicaux FO des différentes entités du groupe PSA se sont retrouvés à la Fédération le 31 janvier autour de leur délégué syndical central Christian Lafaye et du secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Au cœur des discussions : les négociations salariales en cours, avec pour objectif de fixer les positions de FO.

Après avoir signé l'été dernier l'accord NEC (Nouvel Elan pour la Croissance), notre organisation, majoritaire chez PSA, attendait avec confiance, détermination et prudence que les objectifs de l'accord quant à la politique salariale soient tenus. Le sujet était au centre des échanges du comité de coordination FO PSA (COC) du 8 février. Rappelant que le but d'une politique salariale équilibrée était d'associer davantage les salariés à la performance de l'entreprise, Christian Lafaye a souligné que, compte tenu des objectifs atteints dans le cadre du plan « push to pass », l'augmentation de salaire devait être au minimum d'1,6 % pour 2017.

Les participants au COC ont énuméré plusieurs facteurs qu'un accord devrait obligatoirement comporter pour assurer une politique salariale équilibrée : que tous les ouvriers ainsi que les techniciens et agents de maîtrise (TAM) bénéficient d'une augmentation ; qu'aucun cadre ne

voit son salaire gelé plus de trois ans. Le COC a aussi mentionné la nécessité d'intégrer l'intéressement dans la négociation. Alors que les résultats attendus pour le 23 février se sont révélés des meilleurs, ils ont considéré que l'intéressement ne pourrait être acceptable en-dessous de 2 000 euros. Les métallos FO ont cependant déploré que le groupe n'impose la conclusion des NAO avant l'annonce des résultats. En conséquence, ils ont pris la décision de signer l'accord à 1,6% mais en le conditionnant à l'obtention d'un niveau d'intéressement à la hauteur des efforts des salariés. « Grâce à la mobilisation et à l'engagement efficace de l'ensemble des collaborateurs de PSA, les résultats sont là et dépassent toutes les espérances, a résumé Christian Lafaye. Nous exigeons donc des contreparties fortes, et ce pour l'ensemble des salariés, quelle que soit leur catégorie. »

Coordination Faurecia : des augmentations pour tous

Les responsables syndicaux FO de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés à la Fédération les 24 et 25 janvier pour leur coordination autour de leur coordinateur Eric Ancery et du secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Parmi les sujets de discussion : les NAO.

La première coordination FO Faurecia de l'année 2017 s'est étalée sur deux jours, et il n'en fallait pas moins pour faire le tour des nombreux sujets dont les métallos avaient à débattre. Le point sur le périmètre de Faurecia a fait apparaître quelques disparités entre les sites mais la situation industrielle est globalement bonne. Si le site de Cergy constate une baisse de l'activité et déplore l'absence de nouvelle production, Nogent voit son activité augmenter avec un nouveau process d'assemblage métal, de même que Sie-doub avec le démarrage de la nouvelle Peugeot 3008 ou Sielest avec de nouvelles lignes suite à la reprise d'un marché à Johnson Controls. Sur Hénin-Beaumont et Cagny, l'activité reste également assez soutenue. Sur l'ensemble des sites, les métallos ont eu droit à une participation non négligeable.

Néanmoins, si Faurecia affiche de belles performances, c'est au travail des salariés qu'il le doit, et pour notre organisation, cela doit se traduire par des augmentations de salaires à la hauteur de leurs efforts. Les métallos ont donc mis au point leur cahier de revendications pour les NAO 2017, demandant notamment 2 % pour tous les salariés, une évolution des primes, en particulier pour l'intéressement (où FO demande



la négociation d'un avenant permettant de passer de 6 à 8 %) et la prime de vacances. Ils revendiquent également l'attribution d'un événement individuel pour tous les salariés n'ayant pas eu d'AI depuis 5 ans et l'effacement de la dette à Nogent par la suppression des gels de salaire. Le cabinet Actys est ensuite intervenu pour une présentation des lois Rebsamen, Macron et El Khomri. Enfin, les métallos ont tenu à remercier la secrétaire fédérale Nathalie Capart pour les services rendus tout au long de ces années où elle s'est occupée des équipementiers automobiles.

Réunions des USM : le tour de France se poursuit



Le 2 février, en compagnie des métallos de la région Normandie

L'équipe fédérale poursuit son tour de France des USM dans le cadre des réunions régionales lancées en février. Renforcer la coordination des USM et en faire des relais d'information pour les syndicats FO, telle est l'ambition de cette série de réunions.



Le 14 février, dans la région Nouvelle Aquitaine



Le 21 février, à Rennes

ARS - Nedey automobiles :

FO tient la route

Les militants FO du syndicat FO ARS Peugeot Montbéliard Belfort Groupe Nedey Automobiles se sont retrouvés le 2 décembre dans les locaux des Métaux de Sochaux pour leur assemblée générale. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Pascal Perreau, la Fédération de la Métallurgie était représentée par Pascal Pavillard qui est aussi le secrétaire de l'USM 90/25 et secrétaire du syndicat des Métaux de Sochaux, l'Union Départementale du Doubs était représentée par Pierre Faillet.

Il est tout à fait possible de bénéficier d'une bonne situation économique et de connaître dans le même temps des difficultés sur le plan social. C'est le cas du groupe Nedey Automobiles, qui réunit plusieurs concessions Peugeot et Citroën sur les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire-de-Belfort. Des activités supplémentaires comme l'atelier « protos » et autres au M14, autant de travaux commandés par PSA au Groupe Nedey après lui avoir vendu la SCA Peugeot Montbéliard Belfort. Le projet de plateforme MPR avec le groupe Kroely a évolué et compte à présent quatre associés : Nedey, Kroely, Bailly et PSA PR. Elle débutera son activité le 1^{er} septembre 2017, avec l'assurance qu'il n'y aura pas de plan social et aucun licenciement dans le groupe Nedey. Autre nouveauté : la demande de PSA au groupe Nedey de commercialiser les scooters et autres deux-roues de la marque Peugeot par carence de détaillant dans la région.

Sur les activités du groupe, toutes ces diversifications pérennisent le groupe et les emplois mais avec un manque crucial de dialogue. Conséquence :



« Le dialogue social fonctionne par intermittence comme une centrale clignotante mais avec des temps morts qui sont de plus en plus long », a expliqué Pascal Perreau. L'équipe syndicale a dû se battre pour pouvoir continuer ses activités dans des conditions normales et a déployé une énergie considérable pour parvenir à ce que se déroulent des NAO, et encore plus pour les faire aboutir sur un PV de carence. Alors que les élections professionnelles de décembre 2017 approchent à grande vitesse, Pascal Perreau est aussi revenu sur les revendications et combats de FO dans le groupe Nedey Automobiles, et notamment la mise en place d'un CE pour tous les salariés du groupe par la création d'une Unité Economique et Sociale. Après un point sur l'actualité sociale, et notamment législative, Pascal Pavillard a pris le relais pour s'exprimer sur la situation économique de PSA, sur les nouvelles stratégies économiques du groupe et surtout ses répercussions en locale sur les sous-traitants.

Coordination SCC - SCA : du travail en perspective pour 2017 !

Les délégués syndicaux FO de la SCC Citroën et de la SCA Peugeot, filiales commerciales du groupe PSA, se sont réunis en coordination le 19 janvier à la Fédération autour de leur déléguée syndicale centrale SCC Patricia Bocciarelli, de son homologue SCA Eric Bonnaire, du DSC suppléant SCA Sylvain Le, avec la participation du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot.

Les coordinations s'enchaînent à un rythme soutenu pour les responsables des deux entités et à l'occasion de celle-ci, les participants ont fait le point sur la situation économique et sociale de leurs établissements. Les délégués ont également très largement débattu sur l'accord de convergence des statuts commun signé pour la nouvelle Société Unique " PSA Retail " applicable au 1^{er} juin 2017, rapprochant les entités Citroën et Peugeot. Ils sont aussi revenus sur les négociations salariales en cours pour 2017 et sur les discussions qui vont s'ouvrir sur la composition du nouveau CCE pour PSA Retail. Au-delà de ces sujets d'actualité, les responsables FO ont évoqué la question du développement syndical, toujours centrale pour notre organisation. Certes, FO continue de mériter et de gagner la confiance des salariés, qui ont fait de notre organisation la 1^{ère} de la SCC et SCA. Mais les participants n'en considèrent pas moins qu'il faut maintenir



l'effort en la matière et ne pas se reposer sur leurs lauriers. L'année 2016 n'avait pas été de tout repos, et 2017 promet d'être tout aussi exigeante, mais les métallos FO en ont sous le pied et comptent bien poursuivre leur excellent travail au service de la défense de l'industrie et des salariés.

Les congés spécifiques

Réorganisés par la « loi Travail » du 8 août 2016, les congés autres que les congés payés sont nombreux et méritent d'être connus afin d'être pris par les salariés si besoin. Tour d'horizon de ces différents motifs d'absence.

Quels événements familiaux donnent droit à un congé ?

Le salarié a droit, sur justification et à sa demande, à un congé rémunéré de :

- 4 jours pour son mariage ou pour la conclusion d'un PACS;
- 1 jour pour le mariage d'un enfant;
- 3 jours pour chaque naissance survenue à son foyer ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption;
- 5 jours pour le décès d'un enfant;
- 3 jours pour le décès du conjoint, du partenaire lié par un PACS, du concubin, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur;
- 2 jours pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant (L3142-4).

Quels sont les autres congés d'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ?

■ Le congé de solidarité familiale (L3142-6), qui permet au salarié d'accompagner une personne partageant le même domicile, un parent, un enfant, un frère ou une sœur en fin de vie (congé non rémunéré par l'employeur mais qui peut être indemnisé par la CPAM);

■ Le congé de proche aidant (L3142-16), qui est ouvert au salarié ayant au moins un an d'ancienneté qui souhaite suspendre son contrat de travail pour s'occuper d'un proche (liste des personnes visées : L3142-16) présentant un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité;

■ Le congé sabbatique (L3142-28) ouvert au salarié qui justifie d'une ancienneté minimale dans l'entreprise ou le groupe, et qui n'a pas bénéficié récemment d'un congé sabbatique, d'un congé pour création d'entreprise ou d'un CIF.

Pour chacun de ces congés, le principe du droit au congé est fixé par la loi, mais les modalités pratiques de son recours sont fixées par accord d'entreprise, à défaut, par accord de branche et à défaut par les dispositions supplétives de la loi.

Quels sont les congés ou absences liés à la naissance ou à l'adoption ?

Oltre le congé maternité et celui précité, parmi les congés pour événements familiaux, on peut citer :

■ Les autorisations d'absence rémunérées pour le conjoint de la future mère (L1225-16), permettant de se rendre à 3 de ses examens médicaux obligatoires; il en va de même pour la personne PACSée ou vivant maritalement avec la future mère ou la femme bénéficiaire d'une PMA;

■ Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant (L1225-35), qui est de 11 jours maximum (voir 18 en cas de naissance multiples) et qui est octroyé au salarié dont l'épouse, la partenaire liée par un Pacs ou la concubine donne naissance;

■ Le congé d'adoption (L1225-37) octroyé au salarié qui adopte un enfant;

■ Le congé parental d'éducation (L1225-47), qui permet à la mère ou au père de bénéficiaire d'un congé ou d'une réduction de son temps de travail afin de s'occuper de son enfant de moins de 3 ans (16 ans, en cas d'adoption);

■ Le congé pour don d'ovocytes (C.santé publ, L1244-5), permettant de se rendre aux examens et de se soumettre aux interventions nécessaires à la stimulation ovarienne et au prélèvement ovocytaire;

■ Le congé PMA (L1225-16), octroyant au salarié des autorisations d'absence rémunérée pour les actes médicaux nécessaires;

Existe-t-il des congés spécifiques pour s'occuper d'un enfant malade ?

Oui, il existe :

■ Le congé non rémunéré pour enfant malade (L1225-61), qui est en principe de 3 jours par an et qui est ouvert au salarié dont l'enfant de moins de 16 ans subit une maladie constatée par certificat médical;

■ Le congé de présence parentale (L1225-62), ouvert à tout salarié ayant la charge d'un enfant victime d'une maladie, d'un accident ou d'un handicap grave nécessitant une présence soutenue ou des soins contraignants.

Qu'appelle-t-on les congés pour engagement associatif, politique ou militant ?

Il s'agit notamment des congés suivants :

■ Le congé de participation aux instances d'emploi et de formation professionnelle (L3142-42), qui est destiné aux salariés qui siègent dans des comités ou commissions administratives ou paritaires traitant de problèmes d'emploi ou de formation et qui ont été lis-

tés par arrêtés. Pas de diminution de la rémunération (L3142-43);

■ Le congé de participation à un jury d'examen ou de validation des acquis de l'expérience (Art. L. 3142-42). Pas de diminution de la rémunération (L3142-43);

■ Le congé d'aide aux victimes de catastrophes naturelles (L3142-48), qui permet aux salariés résidant ou habituellement employés dans une zone touchée par une catastrophe naturelle de participer aux actions d'associations d'aide aux victimes;

■ Le congé de représentation d'associations et de mutuelles (L3142-60), ouvert aux représentants d'une association ou d'une mutuelle, dans le but de siéger dans une instance, instituée par une disposition légale ou réglementaire auprès d'une autorité de l'État ou d'une collectivité territoriale (Absence qui n'est pas nécessairement rémunérée mais indemnisée par l'État ou la collectivité territoriale).

■ Le congé de solidarité internationale (L3142-67), qui permet aux salariés de participer à une mission hors de France pour le compte d'une association à objet humanitaire ou pour le compte d'une organisation internationale dont la France est membre;

■ Le congé pour acquisition de la nationalité (L3142-75), qui permet au salarié -et à son conjoint- d'assister à sa cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française;

■ Les congés des salariés candidats ou élus à un mandat parlementaire ou local (L3142-79, 3142-83, L3142-87 et L3142-88), qui permettent au salarié de consacrer du temps à la campagne ou à l'exercice de différents mandats (ex : député à l'Assemblée nationale, sénateur, député européen, conseiller municipal, départemental ou régional, maire, adjoint au maire, etc.); pour certains mandats il existe également un congé de formation en cours (L2123-13) ou en fin de mandat (L2123-11-1);

■ Le congé de réserve opérationnelle et de service national (L3142-89 et L3142-95), ouvert à tout salarié ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve opérationnelle (autorisation d'absence non rémunérée de cinq jours par année) ou appelé au service national;

■ Les autorisations d'absence des membres de la réserve de sécurité civile, de la police nationale ou de la réserve sanitaire (L724-7 à L724-10 et L411-7 et L411-9 du code de la sécurité intérieure)

La reprise ou la création d'une entreprise génère-t-elle des autorisations d'absence ?

Oui, le salarié qui crée ou reprend une entreprise a droit, soit à un congé, soit à une période de travail à temps partiel (L3142-105).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 560

5	1	3	9	8	6	4	7	2
7	6	8	4	1	2	5	9	3
2	9	4	5	7	3	1	6	8
3	8	7	6	9	4	2	5	1
4	5	9	3	2	1	6	8	7
6	2	1	8	5	7	9	3	4
8	3	6	2	4	5	7	1	9
9	7	2	1	6	8	3	4	5
1	4	5	7	3	9	8	2	6

Sudoku

1	7				2			
		2		7				9
		6			5	7	2	
					6	4		
	5		3	2	7			1
		8	1					
	8	5	2			3		
6				9		1		
			6				4	2

Mots croisés n° 561

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 560

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	T	R	A	D	I	T	I	O	N	S
B	O	U	T	R	A	G	E	R	A	I
C	P	D	O		H			S	I	G
D	M	O	N	O	C	L	E		S	N
E	O	I	E	S		I	R	I	S	A
F	D	E		L	U	T		O	A	T
G	E	M	P	O	I	S	O	N	N	A
H	L	E	E		E	M		C	I	
I	E	N	S	O	R	C	E	L	E	R
J	S	T	I	G	M	A	T	I	S	E

Horizontalement

A. Plus naïve que pacifiste. B. L'adresse du chef de l'État. C. Ses filles le rendirent fou. Impossible à entretenir. D. Caractères d'un fétichiste. Un emploi qu'on ne cherchait pas. E. A le même père que le premier C horizontal. Cœur de biche. F. Nager sur les bords. Dans l'arène. Ni moyen ni long terme. G. Napoléon le petit. On ne peut se l'attacher que par des fils. Donna la fièvre. H. Précède la spécialité. Roue à gorge. Posté s'il n'est pas faux. I. Voit sa ville chaque jour sans mourir. J. Conduit dans le noir.

Verticalement

1. Ils n'ont pas le sens des nuances. 2. Chargeai un bon conducteur. 3. Trait oblique. En panne. 4. Du cœur au ventre. Un homme bien élevé. 5. Registre. L'étiquette les distingue. 6. Se ferait fort. 7. Atoll sans fin. On l'appela « machin ». Sur un mail transféré. 8. Fais du tort et du désordre. Là où la souris a dévoré la feuille. 9. Quand sous le chef on refuse d'obéir. 10. Impose plus qu'il n'offre un bouquet de pensées.

Le mot du mois :

Livre (blanc, bien sûr !)

« De quelle couleur sera notre Livre Blanc ? », demandait finement un camarade en début d'année. La réponse, s'il en faut une, se trouve en pages centrales de ce magazine, et bientôt entre toutes les mains : il est tricolore. Par



le joli graphisme de sa couverture, et aussi par son contenu, avec les idées que la Fédération FO de la Métallurgie ne se lasse pas de porter au service de l'industrie française et de ses salariés. Un livre blanc, c'est en effet cela : rédigé par une organisation, indépendante ou étatique, il contient un ensemble argumenté de propositions d'action dans un domaine spécifique. Au vrai, un livre blanc recèle souvent un piège. Il arrive en effet qu'un gouvernement le fasse pondre par une commission à sa botte qui fait semblant de réfléchir pour parvenir, ô surprise ! à la conclusion qu'on attendait d'elle - quitte, d'ailleurs, à refléter au suivant la patate chaude des mesures, forcément douloureuses, qu'il préconise. Ainsi des deux livres blancs de la défense proposant en 2008 et 2013 une réduction du budget militaire, ou encore du fameux livre blanc sur les retraites qui, en 1991, indiquait la fâcheuse direction que l'on sait, suivie depuis avec constance.

Le terme, traduction approximative de l'anglais *white paper*, trouve son origine dans les années 1920 et s'appliquait alors aux documents gouvernementaux britanniques dont l'épaisseur était insuffisante pour justifier la forte reliure bleue habituellement en usage. Il n'est plus seulement aujourd'hui l'apanage d'organismes politiques ou d'ONG, ayant trouvé un nouvel emploi dans la communication d'entreprise pour vanter son excellence.

Au fait, le mot « livre » vient du latin *liber*, qui signifiait « écorce d'arbre », comme d'ailleurs son équivalent grec *biblos*, ce qui nous renvoie à l'époque des papyrus. Lesquels d'ailleurs, étaient plus jaunâtres que blancs.



AUSCT506-PI167

Malakoff Médéric lance la nouvelle démarche responsable Entreprise territoire de santé qui intègre des services innovants aux garanties d'assurance.

Orientation dans l'offre de soin, prévention, dépistage, coaching... améliorent le bien-être des salariés et contribuent à la performance des entreprises.

Pour en savoir plus :

entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com

Votre contact : **contact-branches@malakoffmederic.com**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR



La dépendance ?
En cotisant, j'ai des services pour moi et mes parents dépendants.

Et demain, une rente pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaissais ? Qui s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties qui assurent l'avenir

Credits photo : ©Olivier Rouler

Décès, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.

L'OCIRP, assureur à dimension sociale géré par les représentants des salariés et des employeurs, unit des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. Plus de 6 000 000 de garanties protègent ainsi les salariés cotisants par l'intermédiaire de plus de 1 300 000 contrats d'entreprises.



www.ocirp.fr



OCIRP

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC, les organismes de prévoyance AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires IDENTITÉS MUTUELLE - MUTEX - PREVAAL - UNMI. (Liste janvier 2015)